



Centre Hospitalier  
de Falaise

## EHPAD ALMA

# LIVRET D'ACCUEIL



Boulevard des Bercagnes  
14700 FALAISE  
Tel : 02-31-40-40-40  
[www.ch-falaise.fr](http://www.ch-falaise.fr)

Madame, Monsieur,

Ce livret d'accueil a été réalisé à votre attention afin de vous permettre de disposer de toutes les informations utiles concernant l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) « ALMA » de FALAISE.

Ce document a été élaboré conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et à la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médicosociale. Plus précisément, son contenu reprend les dispositions de la circulaire n° 138 DGAS du 24 mars 2004 relative à la mise en place du livret d'accueil prévu à l'article L. 311-4 du C.A.S.F.

Plus que jamais, l'EHPAD ALMA souhaite faire de ce nouveau lieu de résidence un espace où les résidents sont reconnus comme des personnes à part entière et au sein duquel ses professionnels bénéficient du même regard attentif et bienveillant. L'ensemble de l'équipe est à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et vous accueille avec plaisir pour découvrir l'établissement.

La Direction et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue.

## **SOMMAIRE**

PRESENTATION .....	4
LES ESPACES DE VIE .....	4
LES CHAMBRES.....	6
LE LINGE.....	7
LA RESTAURATION.....	7
LE COURRIER .....	7
LES SOINS.....	8
LES PRESTATIONS EXTERIEURES .....	8
LES ANIMATIONS.....	9
LE CULTE .....	9
CHARTRE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE ACCUEILLIE EN ETABLISSEMENT .....	10

## **PRESENTATION**

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) **ALMA** se situe dans la commune de FALAISE (Sud du Calvados, 14).

Falaise est desservie par la N158 et l'A88 reliant Caen à Alençon ou elle rejoint l'A28.

La ville de Falaise est réputée pour son patrimoine historique et sa tranquillité. Le château de Guillaume Le Conquérant, datant du XII et XIIIe siècle et classé au titre des « Monuments historiques », constitue la richesse patrimoniale de cette commune de 7 639 habitants.

L'EHPAD Alma a ouvert ses portes en juillet 1971 pour remplacer les anciens hospices existants. Cette construction, appelée à l'époque « Maison d'accueil pour le 3<sup>ème</sup> âge, a été conçue pour des personnes valides ou semi-valides. Elle est située dans un cadre verdoyant, à proximité de l'hôpital et centre-ville.

L'EHPAD Alma est rattaché au Centre Hospitalier de Falaise, établissement public de santé.

L'établissement dispose de 62 chambres individuelles

## **LES ESPACES DE VIE**

Le but de l'équipe est de préserver un maximum d'autonomie. Elle est présente pour vous accompagner dans les gestes du quotidien, tout en maintenant un entourage bienveillant dans une philosophie « familiale » en préservant l'individualité des gens en collaboration avec les familles.

L'établissement offre un ensemble convivial et chaleureux. Les espaces de vie et les chambres sont répartis sur les trois niveaux de ce bâtiment.

Le rez-de-chaussée se compose notamment :

- Bureaux infirmiers et médical
- Salle à manger
- Salle d'activités
- Oratoire
- 1 chambre

Le rez-de-chaussée à proximité immédiate de l'entrée

- Bureau du Médecin coordonnateur et bureau du Cadre de Santé
- Salon de coiffure

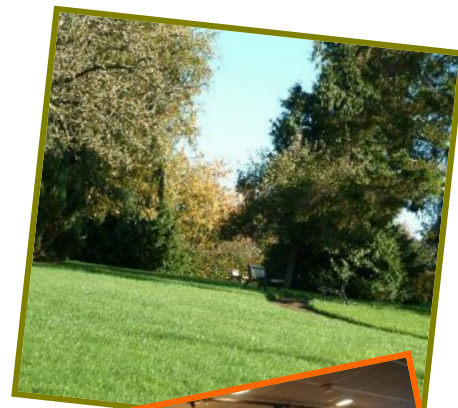
Les 3 étages comprennent notamment :

- Une salle de douche commune
- un salon
- 22 chambres au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage
- 21 chambres au 3<sup>ème</sup> étage

## LES ESPACES DE VIE COMMUNS

### Les espaces extérieurs

L'EHPAD Alma dispose d'un jardin dont vous pouvez profiter en toute quiétude. Cet espace fait également l'objet de diverses animations lorsque les beaux jours arrivent.



### La salle à manger

L'EHPAD Alma possède une grande salle à manger au RDC qui vous permettra de prendre vos différents repas de la journée.



### Le salon au RDC

L'EHPAD Alma dispose d'un grand salon, équipé de fauteuils, de tables, d'une bibliothèque et d'une télévision.

Lieu de convivialité, cet espace est aussi le théâtre de nombreuses animations.



### Les salons d'étage

Vous trouverez un petit salon à chaque étage de la résidence. Ces salons sont ouverts à tous. Pour vos moments de convivialité entre résidents ou en familles, vous pourrez aussi y pratiquer quelques animations en petits groupes.



### La cuisine thérapeutique

L'EHPAD Alma dispose d'une cuisine thérapeutique, une fois par mois les résidents sont invités à cuisiner, les mets sont ensuite servis à l'ensemble des résidents au gouter.

## LES CHAMBRES

Vous serez accueilli en chambre individuelle.

Votre chambre est équipée d'un lit à hauteur variable. Il vous est conseillé de l'aménager selon vos goûts. Il vous faudra prendre en compte les conditions de sécurité et les contraintes fonctionnelles (cf Règlement de fonctionnement).

Chaque chambre est équipée de prises télévision et téléphonique, la mise en service reste à votre charge. Tous les appareils électriques (non interdits par le règlement de fonctionnement) doivent être récents et conformes aux normes de sécurité.

Si vous le désirez, les clés de votre chambre vous seront remises lors de votre entrée. Prenez garde à ne pas les égarer.



## LE LINGE

Le linge domestique (drap, serviettes de toilette, serviettes de table..) est fourni et entretenu par le centre hospitalier de Falaise.

Le résident fournit son linge personnel.

Celui-ci peut être entretenu par l'établissement, dans ce cas, il doit être marqué par vos soins.

Le linge fragile (soie, laine...) doit être entretenu par la famille, la résidence déclinant toute responsabilité de cas de dégradation de linge.

## LA RESTAURATION

Le petit déjeuner est servi en chambre de 8h15 à 9h30.

Les repas sont pris en salle de restaurant, sauf si votre état de santé justifie qu'ils soient pris en chambre.

Les menus sont établis par le chef cuisinier et la diététicienne du Centre Hospitalier de Falaise



Petit déjeuner : de 08h00 à 09h30

Déjeuner : 12h00

Goûter : 15h30 à 16h00

Dîner : 18h30

Tout aliment donné par la famille ou visiteur au résident l'est sous la responsabilité exclusive de la famille.

## LE COURRIER



Votre courrier et vos abonnements divers peuvent vous être adressés à l'EHPAD **Alma** et vous seront remis par l'équipe.

Vous pouvez aussi poster votre courrier en le remettant à un agent de l'équipe ou en le déposant dans la boîte aux lettres située au rez-de-chaussée. Dans ce cas, le courrier devra être affranchi à vos frais.

## LES SOINS

Le suivi médical est assuré par le médecin généraliste libéral de votre choix.

Le suivi paramédical (kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure ...) est assuré par des intervenants libéraux de votre convenance. Vos proches seront sollicités pour vous accompagner.

L'équipe mobile douleur, l'équipe mobile de soins palliatifs et l'HAD (Hospitalisation à Domicile) du Centre Hospitalier de Falaise peuvent intervenir à la demande de votre médecin traitant et de l'équipe soignante.

L'établissement est rattaché au Centre Hospitalier de Falaise. Ce dernier étant doté d'une pharmacie à usage intérieur, les médicaments prescrits par votre médecin traitant seront délivrés directement par notre pharmacie et distribués par les soignants du service.

Si vous souhaitez obtenir un produit pharmaceutique en libre-service, vous pouvez vous rendre à la pharmacie de votre choix. Le paiement de ce produit sera à votre charge.

## **LES PRESTATIONS EXTERIEURES**



Un salon de coiffure est mis à disposition du coiffeur de votre choix, au RDC de l'établissement. Le rendez-vous sera pris par vos soins et le service devra en être informé. Le montant de ces prestations est entièrement à votre charge.

Un cabinet d'esthétique en ville peut assurer les soins de votre choix. Ces prestations restent à votre charge.



## **LES ANIMATIONS**

L'établissement propose de nombreuses activités et sorties. Une animatrice, à l'écoute des besoins des résidents, rédige des projets d'animations et les évalue. Elle encourage le résident à découvrir

de nouvelles activités et cherche à maintenir son autonomie. Par les activités collectives, elle permet aux résidents de s'épanouir au sein d'un groupe et de maintenir un lien social entre eux.

Elle est attentive à répondre aux envies de résidents en termes d'activités et propose des activités individualisées comme des sorties sur demande du résident dans la mesure du possible ou des lectures.

Le programme des animations est consultable sur le panneau menant au restaurant des résidents.

L'ensemble des résidents se rassemble dans la salle à manger pour fêter les anniversaires 4 à 5 fois par an.

Vos proches peuvent participer avec vous à certaines activités et sorties

## **LE TRANSPORT**

En dehors des activités proposées par l'établissement, le transport ne sera pas assuré par nos soins (sorties personnelles, hospitalisations, consultations extérieures au Centre hospitalier de Falaise).

Les familles seront sollicitées pour accompagner le résident lors d'une consultation ou d'une hospitalisation. Le cas échéant, le transport sanitaire sera remboursé par votre régime d'Assurance Maladie et votre mutuelle dans les conditions auxquelles vous les avez souscrites.

## **LE CULTE**

Une pièce dédiée aux cultes est accessible en permanence pour les résidents, elle est localisée au rez-de-chaussée du bâtiment.

À votre demande, les ministres des différents cultes peuvent être contactés. Parlez-en à l'équipe.

Un aumônier intervient sur la structure une fois par semaine.



# **Charte des droits et libertés de la personne accueillie en établissement**

- 1 – Toute personne âgée garde la liberté de choisir son mode de vie.
- 2 – Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.
- 3 – Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.
- 4 – Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.
- 5 – Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.
- 6 – Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.
- 7 – Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.
- 8 – La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.
- 9 – Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.
- 10 – Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant.
- 11 - Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.
- 12 – La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.
- 13 – Toute personne en situation de dépendance doit voir non seulement ses biens, mais aussi sa personne, protégés.
- 14 – L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.